

# La soeur jumelle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 47

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203805>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Les gens qui ont le moyen, bien sûr ! mais les autres se contentent de ce que les plus pauvres de chez nous ne voudraient pas : de la polenta et du vin de fontaine, ou bien un mélange de choux et de macaronis, la minestra, où ils taillent leur pain, et c'est tout leur dîner ! Ah ! ils ne sont pas difficiles, allez !

— Mais leur pays est bien beau ?

— Mon Dieu, beau, c'est selon ; pour moi, je le trouve beau et pouet, comme mon cousin François le dit des montagnes... Huit heures et demie ! Et mes châtaignes qui ne sont pas encore sur le feu ! Cette fois, je vous lâche pour de bon.

— Au revoir, madame Pertit. J'espère qu'un autre soir nous serons un peu moins pressées toutes les deux et que nous pourrions nous voir au moins une minute. V. F.

**Le jeu n'en vaut pas la chandelle.** — Et alors, vous ne voulez pas chercher un médecin pour cet enfant qui a avalé une pièce de quarante sous ?

— Pas de danger que j'y aille ! Il me prendrait trois francs pour en retirer deux... Ce serait vraiment trop bête !

**L'âge du mariage.** — Un père à sa fille :

— Ma chère enfant, je n'ai rien à dire contre l'honorabilité de ton prétendant ; mais on ne se marie pas ainsi avec un jeune poulet de son espèce ; attends donc qu'il ait l'âge de raison !...

— Oh ! alors, papa, il ne voudra plus de moi.

**Dignité professionnelle.** — Au tribunal : « Accusé, dites-nous donc comment vous êtes parvenu à fracturer un coffre-fort aussi formidablement blindé. »

— Ça, monsieur le président, c'est un secret professionnel !

**A l'école.** — « Eh bien, Charlot, dit l'oncle Emile à son neveu, raconte-moi donc un peu ce que tu fais à l'école. »

— J'attends que la leçon soit finie pour aller jouer aux « gnus ».

#### Ce n'était pas Juste.

**M.** PHILIPPE Godet, membre du Comité du monument Juste Olivier, nous adresse la lettre que voici :

Neuchâtel, novembre 1906.

« L'article *Vieux souvenirs*, que vous reproduisiez samedi d'après l'*Educateur*, contient une erreur. Pardonnez-moi de la rectifier.

Les vers inscrits sur l'obélisque de Davel, à Cully, ne sont pas de Juste Olivier, mais de sa femme. Vous en trouverez la preuve dans une des lettres de Caroline Olivier à Sainte-Beuve que j'ai publiées dans la *Bibliothèque universelle* (février-mai 1904). Mme Olivier décrit l'obélisque, cite le quatrain, et ajoute : « Olivier veut que je vous dise que ces vers sont de moi ».

La lettre date de l'été 1841.

PHILIPPE GODET.

#### Le vote à deux.

Mon cher Conteur,

**T**u as publié samedi dernier, à l'occasion de l'inauguration de la statue élevée à Louis Ruchonnet, un certain nombre d'anecdotes sur la vie de ce grand magistrat. En voici une encore, peu connue, je crois ; je la tiens de sa bouche.

Louis Ruchonnet, jeune encore, venait d'être nommé au Conseil national. Siégeant pour la première fois dans cette assemblée, il n'était par conséquent pas familiarisé avec ses usages.

Il s'agissait d'élire un conseiller fédéral. Au nombre des candidats : MM. Challet-Venel, de

Genève, présenté par la gauche, et M. Allet, du Valais, par les ultramontains.

Un député d'Appenzell rencontre, dans le couloir, notre représentant, qui tenait son bulletin de vote, encore vierge.

— Alors, mossié, lui dit-il, on fa foter.

— Eh bien, oui. J'éprouve quelque embarras. Je ne sais pas ce que je veux faire.

— Oh ! pïen, moi, je fote pour M. Allet ; c'êtré l'homme qu'il nous faut.

— Ah ! oui. Comment donc écrivez-vous « Allet » ?

— Tonnez, je veux fous ça écrire. Et ce disant, le député appenzellois saisit le petit papier blanc que tenait Ruchonnet et écrivit « Allet ».

Celui-là, sans s'émouvoir ni dissimuler, prit son crayon et, au nom écrit par son collègue, ajouta, en avant, les deux lettres *Ch*.

Le candidat genevois avait gagné une voix.

D.

#### Ici, le bon chemin.

**O**n a fêté, la semaine dernière, le jubilé de M. Valadier, le sympathique organiste de St-Laurent et professeur de l'Institut des aveugles. Nous croyons que c'est à lui que se rapporte l'anecdote suivante, que M. le D<sup>r</sup> Marc Dufour racontait à ses auditeurs de l'Hôtel des Sociétés savantes, il y a quelques années, à Paris.

M. Valadier, qui est aussi accordeur de pianos, a parcouru notre pays dans tous les sens et il en connaît mieux que personne toutes les voies et chemins. Un jour qu'il se rendait dans un village à plusieurs kilomètres de la station où il était descendu, il est rattrapé par un brave charretier qui, allant au même endroit, l'invite à monter à côté de lui. Chemin faisant, M. Valadier donne bientôt quelques signes d'inquiétude, il a l'air d'un homme mal à son aise, mais qui n'ose rien dire. Cependant, son inquiétude grandissant, il s'enhardit : « Vous allez souvent à X. ? » fait-il au complaisant charretier.

— Non, c'est la première fois que je fais la course.

— Oh ! alors, nous ne sommes pas sur la bonne route. Vous avez pris celle qu'il ne fallait pas, à la dernière bifurcation !

Et le charretier retourna son véhicule, trop heureux et non moins étonné de ce qu'un aveugle l'eût remis sur le bon chemin.

Les résonnances des bords de la route, qui échappent à l'ouïe ordinaire, avaient averti l'aveugle de l'erreur du clairvoyant. E.

#### Notre vin.

**C'**EST bien le moment où jamais, tandis que nos vigneronns luttent contre la concurrence croissante des vins étrangers, de rapeler les vers suivants que nous trouvons dans un vieux journal :

Non, pas de ce vin étranger  
Qui du nôtre emprunte le nom,  
Mais le bon vin qu'ont bu nos pères,  
Le vin de nos vieux vigneronns,  
Le vin de nos coteaux prospères,  
Voilà le vin que nous boirons.  
Le vin qui mousse et qui flamboie  
Et qui fait l'étoile, et qui vit.  
Le vin chantant comme la joie  
Et pétillant comme l'esprit ;  
Le vin qui dans ces étincelles  
Brillant à nos yeux réjouit  
Contient les plus vives parcelles  
De l'âme et du cœur du pays.

#### La poignée de main.

**L**e *Journal d'hygiène* consacre une intéressante petite note à la poignée de main et aux indications que peut en tirer un praticien sagace.

La poignée de main assurée et franche d'un homme sincère et bien portant est plutôt rude :

quand elle se donne contrairement aux exigences du tact ou de la politesse, elle indique une faiblesse momentanée de la force physique. La main qui se tend flasque et sans pression dénote une faiblesse de corps et d'esprit. La poignée de main rapide et nerveuse est l'indice d'un tempérament vif et facilement surexcitable ; la main passive et sans nervosité appartient toujours à une personne malade. La fièvre n'a pas de plus efficace indicateur que la main et la consultation qu'on peut en tirer par une étude approfondie permet de diagnostiquer presque absolument l'état de maladie. Mieux que le cerveau, la main est le critérium de notre organisme : il faut savoir l'interroger.

#### Oiseau de salon.

**A**u cours d'une conversation animée, tant par les bons vins de l'amphitryon que par la présence de gentes dames vibrantes de la joie de plaire, un jeune pédagogue prodigue les avis sans appel, les arrêts suprêmes et les solutions définitives. Son nez semble vouloir se poser partout et sa bouche, constamment ouverte, fait l'impression d'un cratère en éruption.

Un vieux meuble armorié attire son attention et lui fournit le prétexte d'une tirade en style héraldique : « Trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en chef et une en pointe, forment les armes de France, tandis que ce brave *Montaigne* portait d'azur semé de trèfles d'or et patte de lion de même, armée de gueules mise en face ! »

— Comme vous jonglez avec le blason ! s'exclame une dame. Eussé-je étudié cette science des années durant, je n'y comprendrais rien !

— Assurément, monsieur l'héraldiste, demanda une autre, vous connaissez les armoiries de toute la noblesse du pays ?

Notre beau causeur enivré d'orgueil, fait le modeste et, s'adressant à ses interlocutrices : « Et cependant, mesdames, je ne saurais vous décrire mon propre écu ».

— Pas difficile, pourtant, observa un vieux monsieur, tout de gueules ! A.

#### Les Vaudois dão défrou.

Demain, dimanche, dès 2 heures, dans les salons Fluhr, à la Jonction, Genève, matinée littéraire annuelle de l'*Echo vaudois* de Genève. Le soir, bal.

Il y aura aussi tirage de la tombola. Cinq billets donneront droit à l'entrée pour la matinée. La partie littéraire incombe au *Cercle littéraire* du Faubourg et l'*Effeuilleuse vaudoise* prêtera son concours.

Le local de l'*Echo vaudois* est actuellement au Café du Midi, place Chevelu.

#### Il y a vacher et vacher.

Le vieux fermier Samin, à un de ses voisins qui n'est pas content de son vacher :

— Voulez-vous que je vous dise ce que ma vieille expérience m'a enseigné : quand un vacher dit en parlant de votre bétail : « Les vaches au patron », empressez-vous de lui donner son congé, car cela montre qu'il ne vous est pas plus attaché à vous qu'à vos bêtes. S'il dit : « Nos vaches », vous pouvez encore le garder. Mais si vous l'entendez dire : « Mes vaches », alors, croyez-m'en, c'est un tout bon vacher et vous ne sauriez trop le payer !

**La sœur jumelle.** — « N'est-ce pas, madame Toupin, votre sœur jumelle est morte peu d'heures après sa naissance ? »

— Ça, je ne puis pas vous le dire avec certitude, ma pauvre mère n'ayant jamais su au juste laquelle de nous deux elle avait perdue.